

KEREN MULTIFUND SELECTION

**DOCUMENT D'INFORMATION PERIODICITE ANNUELLE
DU 01/01/2020 AU 31/12/2020**

FORME JURIDIQUE DE L'OPC

FCP Général

AFFECTATION DES RESULTATS

Résultat capitalisable

RAPPORT DE GESTION

**KEREN MULTIFUND
SELECTION**

31/12/2020

SOCIETE DE GESTION

KEREN FINANCE 178, boulevard Haussmann 75008 PARIS

AFFECTATION DES RESULTATS

Capitalisation totale

DUREE MINIMALE DE PLACEMENT RECOMMANDEE

Supérieure à 4 ans

OBJECTIF DE GESTION

KEREN MULTIFUND SELECTION est un fonds de fonds cherchant à surperformer à moyen terme l'indicateur composite constitué de 25% STOXX 600 NR, 15% EONIA capitalisé et 60% Bloomberg Barclays Euro Agg Treasury 3-5 ans au travers d'une gestion discrétionnaire et opportuniste sur les marchés de taux et les marchés actions.

INDICATEUR DE REFERENCE

60% Bloomberg Barclays Euro Agg Treasury 3-5 ans + 25% STOXX 600 NR + 15% EONIA capitalisé

Référence des indices :

SXXR INDEX

LET3TREU INDEX

EONIA INDEX (capitalisé)

Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes réinvestis pour le STOXX 600, coupons réinvestis pour le Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5 ans et en tenant compte de la capitalisation des intérêts pour l'EONIA. La gestion du fonds est totalement discrétionnaire et flexible. Elle n'est ni indicielle, ni à référence indicielle. Aucune corrélation n'est recherchée avec l'indice de référence. En conséquence, la composition du portefeuille ne suit pas celle de l'indice et la performance de fonds peut s'éloigner durablement de cette référence.

L'EONIA capitalisé intègre en complément l'impact du réinvestissement des intérêts selon la méthode OIS (Overnight Interest rate swap) qui consiste à capitaliser l'EONIA les jours ouvrés et de façon linéaire les autres jours.

L'indice Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5 ans représente le cours d'un panier d'emprunts souverains de 15 Etats de la zone euro, à taux fixe, d'une durée résiduelle de 3 à 5 années, de notation Investment Grade. Tous les emprunts d'Etats de la zone euro ne sont donc pas inclus dans ces indices.

L'indice STOXX 600 est dérivé de l'indice Stoxx Europe Total Market Index. Avec un nombre fixe de 600 composants, cet indice représente les Large, Mid et Small capitalisations à travers 18 pays de la région de l'Union Européenne.

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte une stratégie, au travers d'OPCVM ou FIA uniquement, de gestion discrétionnaire d'un portefeuille exposé principalement en instruments de taux (titres de créance et instruments du marché monétaire) et pour le complément en actions de sociétés de pays de l'Union Européenne, de l'OCDE et des pays émergents.

La gestion cherche à optimiser le couple rendement/risque en ajustant régulièrement les poches taux et actions du portefeuille. Le choix des OPCVM cible repose sur l'analyse de l'historique des performances et de la volatilité.

Sur la partie taux, le rôle du gérant est d'arbitrer pour tirer le meilleur parti de ses anticipations sur les taux d'intérêt. S'il anticipe une baisse des taux il aura tendance à augmenter la durée du portefeuille en vendant des produits courts à haut coupon pour se positionner sur des produits à échéance plus lointaine à faible coupon. Le gérant aura tendance à privilégier la partie monétaire en période d'incertitude.

Sur la partie actions, la stratégie d'investissement repose sur une gestion active, opportuniste et réactive aux conditions de marché et aux changes.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

de 60% à 100% en instruments de taux libellés en euros ou en devises, d'émetteurs souverains, du secteur public et privé, de toutes notations ou non notés, dont :

- de 0% à 80% en instruments de taux spéculatifs (dits « high yield ») selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation, ou non notés.

La fourchette de sensibilité de la partie exposée au risque de taux est comprise entre 0 et 3. de 0% à 10% sur les marchés des obligations convertibles d'émetteurs de l'Union Européenne, de toutes notations y compris spéculatifs (dits « high yield ») selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation, ou non notées. de 0% à 40% en actions des pays de l'Union Européenne, de l'OCDE et des pays émergents dont :

- de 0% à 20% en actions de petites (< 1 md d'euros) et moyennes capitalisations (< 5 mds d'euros).

- de 0% à 5% en actions des pays émergents

- de 0% à 20% au risque de change sur des devises hors euro.

Le cumul des expositions ne dépasse pas 100% de l'actif.

Le risque de change du portefeuille ne dépassera pas 20% au global.

L'OPCVM est investi :

- jusqu'à 100% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, et jusqu'à 30% en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE et en fonds d'investissement de droit étranger, répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

- en dépôt, emprunts d'espèces et liquidités

PROFIL DE RISQUE

- **Risque de perte en capital** : La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. L'OPCVM ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital. Le capital initialement investi est exposé aux aléas du marché, et peut donc, en cas d'évolution boursière défavorable, ne pas être restitué intégralement.

- **Risque lié à la gestion discrétionnaire** : Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, produits de taux) et/ou sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés ou les valeurs les plus performants. La performance du fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion et la valeur liquidative du fonds pourrait baisser.

- **Risque de taux** : En cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur des instruments investie en taux fixe peut baisser et pourra faire baisser la valeur liquidative.

- **Risque de crédit** : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de les rembourser et de verser à la date

contractuelle l'intérêt prévu, la valeur des instruments de taux peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

- **Risque lié aux investissements dans des titres spéculatifs (haut rendement)** : Les titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de la société de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

- **Risque lié aux obligations convertibles** : La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative.

- **Risque de marché actions** : Les marchés actions peuvent connaître des fluctuations importantes dépendant des anticipations sur l'évolution de l'économie mondiale, et des résultats des entreprises. En cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

- **Risque lié à l'investissement sur les actions de petite et moyenne capitalisations** : En raison de leurs caractéristiques spécifiques, ces actions peuvent présenter des risques pour les investisseurs et peuvent présenter un risque de liquidité du fait de l'étroitesse éventuelle de leur marché.

- **Risque de change** : Une évolution défavorable de l'euro par rapport à d'autres devises pourrait avoir un impact négatif et entraîner la baisse de la valeur liquidative.

En outre, le fonds peut être exposé à des titres spéculatifs dits « high yield » selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation qui présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes. Ceci pourrait présenter un risque élevé de perte en capital et entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

COMMISSION DE MOUVEMENT ET FRAIS D'INTERMEDIATION

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

INFORMATION RELATIVE AUX INSTRUMENTS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

L'OPC Keren Multifund Selection est investi à 6,57% dans le fonds Keren Corporate I ; 5,91% dans le fonds Keren Essentiels I ; 2,11% dans le fonds Keren Fleximmo I ; 4,72% dans le fonds Keren Patrimoine I ; 4,35% dans le fonds Keren Diapason I et 2,98% dans le fonds Keren Haut Rendement 2025 I.

POLITIQUE DU GESTIONNAIRE EN MATIERE DE DROIT DE VOTE

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

PROCEDURE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES ET CONTREPARTIES

Les intermédiaires de taux sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La procédure de sélection des intermédiaires consiste à examiner, pour chaque intermédiaire, le domaine d'intervention, la qualité de la recherche, la qualité de l'adossé et la qualité de la prestation, puis à lui attribuer une note en fonction des critères précités.

INFORMATION RELATIVE AUX MODALITES DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

POLITIQUE DE GESTION

2020 restera définitivement une année particulière. Nous avons tout d'abord assisté à un effondrement brutal des places boursières mondiales à partir de la mi-février, à mesure que la crise sanitaire de la Covid-19 forçait les différents gouvernements à confiner leurs populations. Ce phénomène a provoqué un coup d'arrêt sans précédent aux échanges commerciaux et à la consommation des ménages.

Puis les espoirs de sortie de crise sur fond de rebond de la croissance dès 2021 ont été les déclencheurs d'une reprise très brutale des marchés entre mi-mars et début juin.

Enfin, après un été extrêmement calme et un mois d'octobre chaotique marqué par une 2ème vague d'infections à la Covid-19 et de nouveaux confinements dans les économies développées, les marchés d'actifs risqués ont rebondi vigoureusement à partir de novembre. En effet, les excellents résultats cliniques fournis par les laboratoires lancés dans la course au vaccin laissent espérer aux marchés une normalisation de la vie économique à partir du second semestre de l'année 2021.

Finalement, les marchés mondiaux finissent l'année en ordre dispersé. En Europe, la baisse des indices reste limitée : le CAC 40 baisse de -7,14% ; le Footsie britannique, pénalisé par un Brexit désordonné, se contracte de -14,34% tandis que l'indice allemand termine en hausse de plus de 3%. En revanche, les indices boursiers américains, bien aidés par les poids des valeurs technologiques, grandes gagnantes de cette crise sanitaire, progressent fortement (+45% pour le NASDAQ). De même, l'Asie et notamment la Chine, sortie plus rapidement que les autres de la crise sanitaire, a vu ses indices progresser en 2020 de plus de 20%.

Keren Multifund Selection en 2020

Nous avons entamé 2020 en étant exposés à 35% aux actions sur un maximum de 40% et relativement peu de liquidités en portefeuille. A ce stade, nous estimions que l'environnement était favorable aux actions avec des politiques monétaires accommodantes et une normalisation des relations sino-américaines avec l'accord de « phase une » tout juste signé. La poche action du fonds était quant à elle bien diversifiée entre des fonds typés « Croissance » à l'image de Comgest Monde, Pictet Global Megatrend, Franklin Technology et des fonds à dominante plus cyclique comme DNCA Value Europe, Janus Property Equity ou encore un tracker Stoxx 600 banques.

Sur la poche obligataire, les obligations d'entreprises à haut rendement étaient également bien représentées avec Keren Corporate, Janus Henderson Euro High Yield et UBAM Global High Yield Solutions. Enfin des solutions plus prudentes essentiellement sur la zone Euro venaient compléter cette allocation. Citons notamment Nordea Covered Bond, Fidelity Euro Corporate Bond, Janus Euro Corporate ou encore PIMCO Euro Income.

Nous avons débuté un allègement de la poche action mi-février, non suffisant toutefois pour se protéger contre la baisse brutale des marchés, Keren Multifund Selection se contractant ainsi de près de 17% au plus fort de la crise, le 23/03/20.

Les liquidités issues de ces ventes ont ensuite pu être réinvesties sur des « points d'entrée » attractifs afin de nous renforcer sur les actions au cours du 2e trimestre notamment sur les marchés américains via les souscriptions des fonds suivants : Morgan Stanley Global Brands, Pictet Robotics, Pictet Global Megatrends et Franklin Technology.

Au cours du mois de juin, nous avons également initié des positions dans des OPCVM détenteurs du Label ISR à l'image de Thematics Subscription Economy, Pictet Global Environmental Opportunities et Lazard Crédit Fi.

Puis, au cours du 3e trimestre qui aura vu le marché consolider, nous avons opéré une revue de la poche obligataire en diminuant l'exposition aux obligations à haut rendement et en constituant une poche de liquidité

de plus de 10%. Nous avons alors dans l'idée d'abaisser le niveau de risque de la poche obligataire en renforçant les stratégies investment grade et les liquidités tout en conservant une poche action dynamique focalisée sur des thématiques en plein essor (digitalisation, transition écologique, santé, small caps).

Ces liquidités ont joué leur rôle d'amortisseur notamment en octobre où les marchés actions ont globalement décliné (-4.36% pour le CAC 40 en octobre).

Cette nouvelle phase de baisse a constitué une opportunité pour renforcer la poche actions en la faisant croître de 32% à 36% entre le 30/09/20 et le 31/12/20.

Ainsi, nous terminons l'année avec une performance de +5.61% sur la part C et +6.14% sur la part M

Perspectives pour 2021

Nous entamons 2021 avec un positionnement dynamique. L'environnement de marché actuel nous semble favorable à la détention d'actifs risqués pour plusieurs raisons :

1. Les taux d'intérêts demeurent très bas voire négatifs pour les dettes souveraines européennes (-0.53% pour le 10 ans allemand et -0.33% pour le 10 ans français).
2. Les politiques monétaires des banques centrales devraient demeurer « ultra accommodantes » tant que l'inflation n'aura pas durablement augmenté.
3. Les campagnes de vaccination dans les économies développées devraient permettre une reprise forte de la croissance au second semestre de l'année.
4. L'énorme quantité d'épargne accumulée par les ménages

Tous ces facteurs militent en théorie pour une bonne tenue des actifs risqués (actions, obligations convertibles, obligations d'entreprises High Yield). En effet l'offre pour des produits avec des rémunérations attrayantes ne cesse de se réduire tandis que la demande augmente avec les excès d'épargne.

Certains secteurs (tourisme, hôtellerie, restauration) devraient en revanche continuer à souffrir cette année et nous préférons aujourd'hui nous concentrer sur 5 grandes tendances pour les mois à venir :

1. Transition Energétique et environnementale (BNP Energy Transition)
2. Transition Numérique et Digitale (Franklin Technology, Pictet Robotics, Thematics Subscription Economy)
3. Santé et bien-être (Candriam Oncology et Crédit Suisse Digital Health)
4. Croissance des marchés asiatiques (Allianz China A et Morgan Stanley Asian Opportunity)
5. Small caps (Keren Essentiels)

Enfin, sur la poche obligataire, nous sommes aujourd'hui un peu plus prudents puisque la moitié de l'allocation est aujourd'hui investie sur des supports Investment Grade ou monétaires.

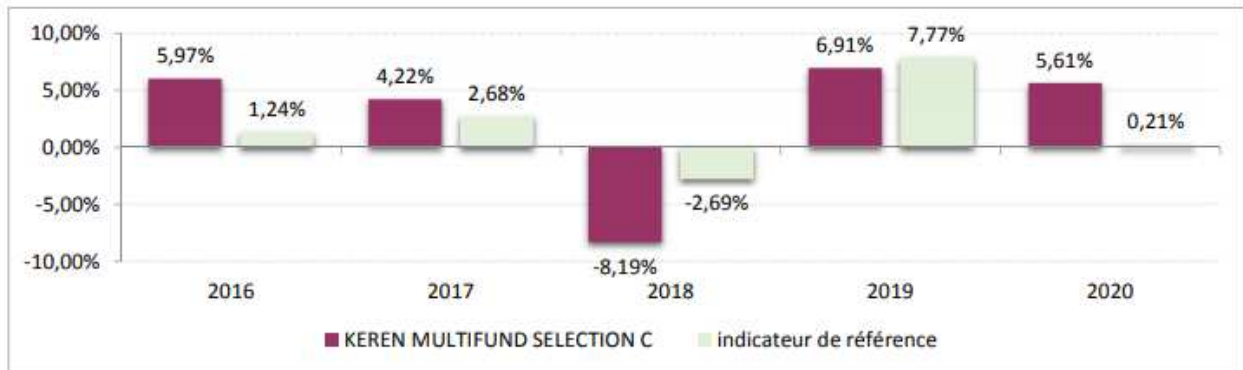
Pour autant, il existe des risques bien identifiés qui pourraient enrayer cette dynamique positive avec en premier lieu le retour de l'inflation. Rappelons que le bilan de la réserve fédérale des Etats-Unis a littéralement explosé en 2020 passant de 4 000 à plus de 7 000 milliards de dollars sans créer d'inflation pour le moment. Cependant, la victoire de Joe Biden aux élections présidentielles est synonyme de nouveaux plans de relance massifs pour 2021. Ces plans devraient faire bondir la croissance et l'inflation surtout si ceux-ci continuent de prendre la forme d'aide directe aux ménages.

Nous continuerons de porter une attention particulière à la santé bilancielle des états et des entreprises dans lesquelles nous investirons afin d'éviter des déconvenues notamment sur la poche obligataire.

Quoi qu'il en soit, nous devons être capable de réduire rapidement l'exposition aux actifs risqués si un ou plusieurs de ces risques venaient à se matérialiser d'une part pour protéger les portefeuilles et d'autres part pour préparer les réinvestissements futurs. « Flexibilité » restera donc le maître mot de notre philosophie de gestion pour cette nouvelle année.

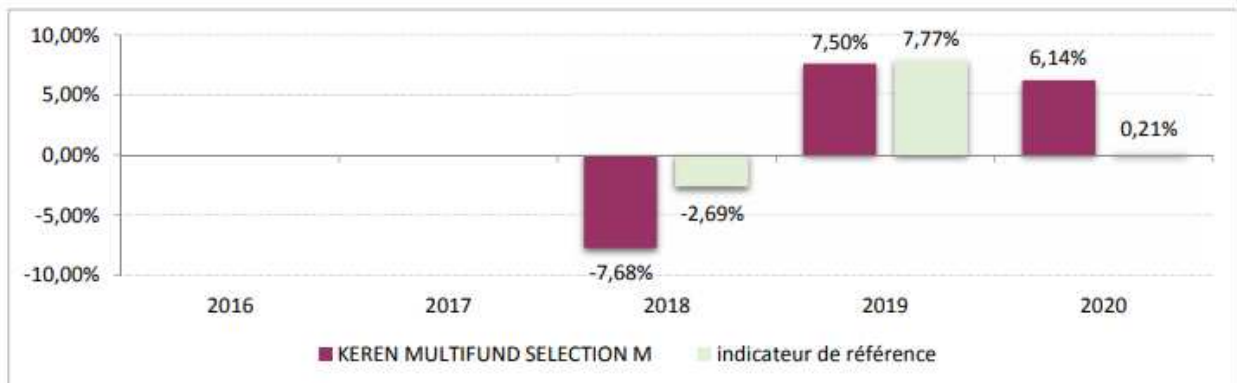
Le fonds Keren Multifund Selection termine l'année avec une performance de :

- **+ 5,61% pour la part C (FR0013064474)**



Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps.

- **+ 6,14% pour la part M (FR0013259876)**



Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps.

Dans le cadre de son évolution, Keren Finance a souhaité aligner ses principes d'investissements dans une démarche respectueuse des critères d'Investissement Socialement Responsable. Keren Finance a décidé de devenir signataire des Principes pour l'Investissement Responsable en engageant en 2020 les mesures nécessaires au statut. La société a d'ores et déjà décidé d'appliquer lesdits principes à la fois dans ses investissements et dans ses interactions quotidiennes avec ses relations d'affaires. Keren Finance a depuis de nombreuses années intégré implicitement des facteurs ESG, notamment sur la gouvernance (en rencontrant de manière très fréquente les managements des sociétés dans lesquelles elle investit) ou en participant activement à des émissions obligataires « vertes » de certains émetteurs.

En 2020, les équipes de gestion de Keren Finance ont décidé de formaliser la prise en compte de facteurs ESG dans leurs fiches d'analyses sur les sociétés étudiées, tant sur les actions que sur le secteur obligataire.

Une notation des émetteurs selon les actions menées sur des thématiques Environnementales, Sociales et de Gouvernance prises de façon distincte, est effectuée permettant l'attribution d'un score justifié par le gérant (commentaire sur la méthode utilisée, documents sources...etc).

Keren Finance évalue ainsi l'impact environnemental, social et la qualité de la gouvernance des sociétés dans lesquelles nous investissons, afin de nous assurer que celles-ci puissent croître de façon durable dans le temps.

INFORMATION SUR LA REMUNERATION

La politique de rémunération de la société de gestion a été conçue pour protéger les intérêts des clients et éviter les conflits d'intérêts. Elle a pour objectif, le cas échéant, d'encadrer le versement de la partie variable de la rémunération des personnes concernées.

Le détail de la politique de rémunération actualisée est disponible sur le site internet www.kerenfinance.com ou sur simple demande des investisseurs formulée auprès de la société de gestion – KEREN FINANCE – 178, boulevard Haussmann 75008 Paris – Tél : 01.45.02.49.00 – e-mail : contact@kerenfinance.com.

INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Cet OPC n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR ») au cours de l'exercice et n'a donc pas d'information à communiquer aux investisseurs à ce titre.

CHANGEMENTS INTERVENUS AU COURS DE L'ANNEE

28/02/2020 Caractéristiques de gestion : MAJ Prospectus Frais 2019

12/10/2020 Caractéristiques juridiques : Le fonds se nomme désormais KEREN MULTIFUND SELECTION

12/10/2020 Caractéristiques de gestion : Mise à jour de l'objectif de gestion

12/10/2020 Caractéristiques de gestion : Modification de la stratégie d'investissement

12/10/2020 Frais : Mise à jour du tableau sur les frais facturés au fonds au niveau des commissions de mouvement

12/10/2020 Caractéristiques de gestion : Modification du profil de risques

INFORMATIONS DIVERSES

Nous vous rappelons que les documents listés ci-dessous peuvent être adressés gratuitement sur simple demande auprès de KEREN finance à l'adresse contact@kerenfinance.com.

- Politique en matière de droits de vote et rapport d'exercice
- Politique de sélection des intermédiaires financiers
- Politique de gestion des conflits d'intérêts
- Politique relative aux critères ESG
- Compte-rendu des frais d'intermédiation

Les prospectus, DICI, règlement du FCP, rapports annuel et semestriel ainsi que la composition du portefeuille sont disponibles sur simple demande auprès de KEREN finance à l'adresse contact@kerenfinance.com.

RAPPORT COMPTABLE

**KEREN MULTIFUND
SELECTION**

31/12/2020



KEREN MULTIFUND SELECTION
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2020



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2020**

**KEREN MULTIFUND SELECTION
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier**

Société de gestion
KEREN FINANCE
178, boulevard Haussmann
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement KEREN MULTIFUND SELECTION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



KEREN MULTIFUND SELECTION

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les Organismes de Placements Collectifs, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des Organismes de Placements Collectifs et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



KEREN MULTIFUND SELECTION

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 75 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Pottiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



KEREN MULTIFUND SELECTION

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Amaury Couplez

INFORMATIONS FINANCIERES

BILAN ACTIF

	31/12/2020	31/12/2019
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	17 516 054,44	39 334 721,84
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	17 516 054,44	39 334 721,84
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	17 516 054,44	39 334 721,84
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	325 255,80	99 481,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	325 255,80	99 481,00
Comptes financiers	205 617,18	36 730,46
Liquidités	205 617,18	36 730,46
Total de l'actif	18 046 927,42	39 470 933,30

BILAN PASSIF

	31/12/2020	31/12/2019
Capitaux propres		
Capital	18 263 037,35	39 607 646,05
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-460 577,85	201 596,45
Résultat de l'exercice (a, b)	-288 944,81	-459 769,37
Total des capitaux propres	17 513 514,69	39 349 473,13
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	533 412,73	42 082,11
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	533 412,73	42 082,11
Comptes financiers	0,00	79 378,06
Concours bancaires courants	0,00	79 378,06
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	18 046 927,42	39 470 933,30

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS BILAN

	31/12/2020	31/12/2019
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMpte DE RESULTAT

	31/12/2020	31/12/2019
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	7 916,80	4 273,42
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	7 916,80	4 273,42
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	758,41	3 509,77
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	758,41	3 509,77
Résultat sur opérations financières (I - II)	7 158,39	763,65
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	347 302,82	569 612,34
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-340 144,43	-568 848,69
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	51 199,62	109 079,32
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-288 944,81	-459 769,37

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Covid-19 et incidence sur les comptes annuels :

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

COMPTABILISATION DES REVENUS

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

COMPTABILISATION DES ENTREES ET SORTIES EN PORTEFEUILLE

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Part C :

- Pour les revenus : capitalisation totale
- Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part M :

- Pour les revenus : capitalisation totale
- Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

FRAIS DE GESTION ET DE FONCTIONNEMENT

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0013064474	1,25 % TTC taux maximum	Actif net
M	FR0013259876	0,7 % TTC taux maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0013064474	2,40% de l'actif net
M	FR0013259876	2,40% de l'actif net

Commission de surperformance Part FR0013064474 C

10% TTC de la surperformance nette de frais de gestion fixe au-delà de celle de l'indicateur composite constitué de 25% STOXX 600 NR (SXXR INDEX), 15% EONIA capitalisé et 60% Bloomberg Barclays EuroAgg reasury 3-5 ans capitalisé (LET3TREU INDEX). Aucune commission de surperformance n'est prélevée si la performance du FCP est inférieure à 2%.

Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes réinvestis pour le STOXX 600 (SXXR INDEX), coupons réinvestis pour le Bloomberg Barclays EuroAgg reasury 3-5 ans capitalisé (LET3TREU INDEX) et en tenant compte de la capitalisation des intérêts pour l'EONIA.

Calculée selon la méthode indiquée,

- dès lors que la valeur liquidative du fonds enregistre une performance à la fois strictement supérieure à 2% et supérieure à celle de l'indice de référence, après imputation des frais de gestion fixes, une provision de commission de surperformance au taux de 10% TTC sera appliquée sur la partie de cette performance supérieure à l'indice de référence.

- cette commission de surperformance est provisionnée à chaque valeur liquidative sur la base de 10% TTC de la surperformance constatée entre l'évolution de la valeur liquidative et celle de la clôture de l'exercice précédent. Cette commission de surperformance n'est provisionnée que dans la mesure d'une évolution positive de la valeur liquidative sur la période de référence (entre l'évolution de la valeur liquidative à la date du calcul des frais variables et celle de la clôture de l'exercice précédent).

Dans le cas de sous performance, il est procédé à des reprises de provisions éventuelles à hauteur maximum du compte de provisions antérieures constituées.

Cette commission de surperformance est prélevée annuellement, à la clôture de l'exercice comptable hormis pour les rachats survenus en cours d'exercice, y compris ceux effectués dans le cadre d'un transfert d'une catégorie de part vers l'autre, qui donneront droit au versement anticipé de leur quote-part de la partie variable ;

Par exception, pour la première fois, la période de calcul courra du 29/12/2015 au 31/12/2016. La commission de surperformance est calculée sur la base d'un actif net avant frais de gestion variables.

Part FR0013259876 M

10% TTC de la surperformance nette de frais de gestion fixe au-delà de celle de l'indicateur composite constitué de 25% STOXX 600 NR (SXXR INDEX), 15% EONIA capitalisé et 60% Bloomberg Barclays EuroAgg reasury 3-5 ans capitalisé (LET3TREU INDEX). Aucune commission de surperformance n'est prélevée si la performance du FCP est inférieure à 2%.

Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes réinvestis pour le STOXX 600 (SXXR INDEX), coupons réinvestis pour le Bloomberg Barclays EuroAgg reasury 3-5 ans capitalisé (LET3TREU INDEX) et en tenant compte de la capitalisation des intérêts pour l'EONIA.

Calculée selon la méthode indiquée,

- dès lors que la valeur liquidative du fonds enregistre une performance à la fois strictement supérieure à 2% et supérieure à celle de l'indice de référence, après imputation des frais de gestion fixes, une provision de commission de surperformance au taux de 10% TTC sera appliquée sur la partie de cette performance supérieure à l'indice de référence.

- cette commission de surperformance est provisionnée à chaque valeur liquidative sur la base de 10% TTC de la surperformance constatée entre l'évolution de la valeur liquidative et celle de la clôture de l'exercice précédent. Cette commission de surperformance n'est provisionnée que dans la mesure d'une évolution positive de la valeur liquidative sur la période de référence (entre l'évolution de la valeur liquidative à la date du calcul des frais variables et celle de la clôture de l'exercice précédent).

Dans le cas de sous performance, il est procédé à des reprises de provisions éventuelles à hauteur maximum du compte de provisions antérieures constituées.

Cette commission de surperformance est prélevée annuellement, à la clôture de l'exercice comptable hormis pour les rachats survenus en cours d'exercice, y compris ceux effectués dans le cadre d'un transfert d'une catégorie de part vers l'autre, qui donneront droit au versement anticipé de leur quote-part de la partie variable ;

Par exception, pour la première fois, la période de calcul courra du 29/12/2015 au 31/12/2016. La commission de surperformance est calculée sur la base d'un actif net avant frais de gestion variables.

Concernant la part M créée le 9 juin 2017, la commission de surperformance sur cette part sera calculée et provisionnée entre le 9 juin 2017 et le 31/12/2018.

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

FRAIS DE TRANSACTION

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Assiette : Prélèvement sur chaque transaction Société de gestion 96% Dépositaire 4% Actions France – Etranger : 0.52% TTC maximum Société de gestion : 100% Forfait acquis au dépositaire Obligations : 0.30% TTC maximum + forfait 55€ TTC Dépositaire 100% OPCVM/FIA Forfait 150€ TTC maximum + frais éventuels du correspondant			

METHODES DE VALORISATION

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines :	Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse :

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines :	Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,

- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation:

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non-cotées : Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - A leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - La différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et un jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - Exception : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.
- Valeur de marché retenue :

BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

Autres TCN :**a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :**

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents.

Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échange (swaps)

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

METHODE D'EVALUATION DES ENGAGEMENTS HORS-BILAN

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

DESCRIPTION DES GARANTIES RECUES OU DONNEES**Garantie reçue :**

Néant

Garantie donnée :

Néant

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/12/2020	31/12/2019
Actif net en début d'exercice	39 349 473,13	51 828 412,91
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	1 726 707,60	3 941 606,56
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-21 134 732,60	-19 569 891,81
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 590 856,01	731 305,06
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 867 180,94	-502 310,76
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-49 251,35	-50 258,86
Différences de change	15 340,99	813,60
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-777 553,72	3 538 645,12
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>1 570 562,33</i>	<i>2 348 116,05</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>2 348 116,05</i>	<i>-1 190 529,07</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-340 144,43	-568 848,69
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	17 513 514,69	39 349 473,13

INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE D'INSTRUMENT

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	205 617,18	1,17	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	205 617,18	1,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1 USD	% USD	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s) Devise(s)	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	16 872,93	0,10	1 076,62	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/12/2020
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/12/2020
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/12/2020
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			4 663 155,95
	FR0010700401	KEREN CORPOR.I 3D	1 149 904,00
	FR0011274992	KEREN ESSENT.I 3D	1 034 891,85
	FR0012413268	KEREN FLEXIM.I 3D	369 480,00
	FR0012474989	KEREN PATRIM.I 3D	825 517,00
	FR0013420510	KEREN DIAPASON I3D	761 276,10
	FR0013441847	KEREN H.RDM 25 I3D	522 087,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			4 663 155,95

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/12/2020	31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-288 944,81	-459 769,37
Total	-288 944,81	-459 769,37

	31/12/2020	31/12/2019
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-257 911,85	-439 422,25
Total	-257 911,85	-439 422,25
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/12/2020	31/12/2019
C2 PART CAPI M		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-31 032,96	-20 347,12
Total	-31 032,96	-20 347,12
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2020	31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-460 577,85	201 596,45
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-460 577,85	201 596,45

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2020	31/12/2019
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-395 882,68	186 102,64
Total	-395 882,68	186 102,64
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2020	31/12/2019
C2 PART CAPI M		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-64 695,17	15 493,81
Total	-64 695,17	15 493,81
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
30/12/2016	C1 PART CAPI C	32 002 587,25	301 984,000	105,97	0,00	0,00	0,00	-1,24
29/12/2017	C1 PART CAPI C	47 627 617,70	431 245,766	110,44	0,00	0,00	0,00	1,68
29/12/2017	C2 PART CAPI M	9 651 402,86	96 030,000	100,50	0,00	0,00	0,00	0,87
31/12/2018	C1 PART CAPI C	46 531 930,29	458 927,665	101,39	0,00	0,00	0,00	-2,14
31/12/2018	C2 PART CAPI M	5 296 482,62	57 086,000	92,78	0,00	0,00	0,00	-1,41
31/12/2019	C1 PART CAPI C	36 328 862,05	335 148,047	108,40	0,00	0,00	0,00	-0,75
31/12/2019	C2 PART CAPI M	3 020 611,08	30 285,848	99,74	0,00	0,00	0,00	-0,16
31/12/2020	C1 PART CAPI C	15 035 724,39	131 337,117	114,48	0,00	0,00	0,00	-4,97
31/12/2020	C2 PART CAPI M	2 477 790,30	23 405,229	105,86	0,00	0,00	0,00	-4,09

SOUSCRIPTIONS RACHAT

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI C		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	16 151,083000	1 726 707,60
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-219 962,013000	-20 469 664,94
Solde net des Souscriptions / Rachats	-203 810,930000	-18 742 957,34
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	131 337,117000	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI M		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-6 880,619000	-665 067,66
Solde net des Souscriptions / Rachats	-6 880,619000	-665 067,66
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	23 405,229000	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPI M	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/12/2020
FR0013064474 C1 PART CAPI C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,25
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	229 264,30
Pourcentage de frais de gestion variables	0,47
Commissions de surperformance (frais variables)	85 577,45
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/12/2020
FR0013259876 C2 PART CAPI M	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	16 988,10
Pourcentage de frais de gestion variables	0,64
Commissions de surperformance (frais variables)	15 472,97
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/12/2020
Créances	SRD et règlements différés	325 255,80
Total des créances		325 255,80
Dettes	SRD et règlements différés	415 137,40
Dettes	Frais de gestion	118 275,33
Total des dettes		533 412,73
Total dettes et créances		-208 156,93

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	17 516 054,44	100,02
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	17 516 054,44	100,02
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	325 255,80	1,86
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-533 412,73	-3,05
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	205 617,18	1,17
DISPONIBILITES	205 617,18	1,17
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	17 513 514,69	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Titres d'OPC			17 516 054,44	100,01
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres États membres de l'UE			17 516 054,44	100,01
TOTAL FRANCE			9 058 396,45	51,72
FR0010590950 LAZARD CRED.FI PVC EUR FCP3DEC	EUR	52	868 382,84	4,96
FR0010700401 KEREN CORPORATE I SI.3DEC	EUR	5 600	1 149 904,00	6,57
FR0010807123 R-CO CONV.CRED.EURO IC SI.4DEC	EUR	275	405 853,25	2,32
FR0010906305 R-CO THEM.SIL.PL.I EUR SI.4DEC	EUR	1,7	269 736,33	1,54
FR0011274992 KEREN ESSENTIELS I SI.3DEC	EUR	3 545	1 034 891,85	5,91
FR0012413268 KEREN FLEXIMMO I SI.3DEC	EUR	300	369 480,00	2,11
FR0012474989 KEREN PATRIMOINE I SI.3DEC	EUR	700	825 517,00	4,71
FR0013185535 LAZ.CONV.GLOB.IC H EUR SI.3DEC	EUR	400	902 752,00	5,15
FR0013368065 CM-CIC MONEPLUS IC2 FCP 3DEC	EUR	14	1 494 748,08	8,53
FR0013420510 KEREN DIAPASON I FCP 3DEC	EUR	795	761 276,10	4,35
FR0013441847 KEREN HAUT REN.2025 I FCP 3DEC	EUR	5 100	522 087,00	2,98
LU1997245417 AGIO CH AS RTH2C EUR C.	EUR	2 400	453 768,00	2,59
TOTAL IRLANDE			173 199,92	0,99
IE00BMW2TS83 LAZ GLB EUR-EA-ACC C.3DEC	EUR	1 575	173 199,92	0,99
TOTAL LUXEMBOURG			8 284 458,07	47,30
LU0370787359 FID.EURO CORP.BD EUR CL.Y C.2D	EUR	24 150	881 716,50	5,03
LU0503631631 PICT.GL.ENV.OPPO.EUR CL.I C.5D	EUR	1 170	361 038,60	2,06
LU0539144625 EUROP.COVERED BD FD BI EUR 3D	EUR	71 300	1 090 177,00	6,22
LU0823414809 PARV.ENERGY INNOVATORS I C.3D	EUR	515	742 336,45	4,24
LU0892274290 JH HOR EU CO H2C	EUR	6 809	882 174,04	5,04
LU1279334053 PICTET ROBOTICS I EUR CAP 5DEC	EUR	1 470	353 152,80	2,02
LU1378879081 MSIF ASIA OPPORTUNIT.ZH EUR C.	EUR	5 110	368 328,80	2,10
LU1481584016 FVS BD OPP ITC EUR C.	EUR	6 000	751 380,00	4,29
LU1527607953 AWF EUR CR TR GC EUR C.	EUR	6 700	778 942,00	4,45
LU1683287889 CREDIT SUISSE LDHEF EBH 3 DEC	EUR	285	645 787,20	3,69
LU1752459799 ODDO BHF CRE.OPPORT.CI EUR 3D	EUR	330	363 427,68	2,08
LU1803069191 FRANKL.TECH.FD CL.W EUR H1 C3D	EUR	13 000	268 450,00	1,53
LU2015349330 CAN.EQ.L ONC.IM.I EUR HEG.C 3D	EUR	180	399 474,00	2,28
LU2095319179 THEM.SUBSCR.ECON.FD I A EUR 3D	EUR	2 950	398 073,00	2,27

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
 (selon l'article 158 du CGI)**

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part C2 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*